

"CRICAD" à la parade! "CRICAD" bat la chamade!

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«CRICAD» à la parade! «CRICAD» bat la chamade!

Comment valoriser intelligemment une énergie propre, disponible sur place... et même en tirer des bénéfices immédiats? C'est ce à quoi s'est attaché le CRICAD, acronyme de «Crissier chauffage à distance» – un projet qui a vu le jour au printemps 1997.

Sise à Crissier, l'entreprise RETRIPA SA récupère et recycle le papier, le carton, le plastique et le bois. Jusqu'à présent, après avoir déchiqueté ces matériaux qui sont autant de fournisseurs potentiels d'énergie, elle doit en exporter une bonne partie à grands frais. Le bois sert notamment à fabriquer des panneaux en aggloméré, production qui n'existe plus en Suisse. Sachant que le transport, à lui seul, engendre des coûts et des nuisances non négligeables, pourquoi ne pas valoriser sur place ce bois «gratuit» en créant un chauffage à distance?

Un projet triangulaire par excellence: canton-commune-entreprises locales

Lancé à l'origine par RETRIPA SA, le projet, soutenu par le service cantonal de l'énergie, a intéressé successivement bon nombre d'entreprises (notamment Coop, Baumgartner Papiers, Tobler SA, etc.) dont certaines sont actionnaires de CRICAD SA (capital de 2'500'000 francs) à l'instar de la commune de Crissier, concernée pour le chauffage de plusieurs de ses bâtiments (participation au capital de 250'000 francs), et du canton (600'000 francs). Voilà un bel exemple de synergie entre collectivités publiques et entreprises locales!

Une puissance impressionnante

La première étape de l'installation de chauffage à distance sera terminée en mars 2002: 1'900 mètres de canalisations. Les bâtiments concernés totalisent actuellement une puissance calorifique de 5'700 kW. La production de chaleur sera garantie par une seule chaudière au bois de 3'300 kW alimentant également un couplage chaleur-force (production d'électricité grâce aux rejets thermiques). Une chaudière d'appoint de 3'500 kW fonctionnant au mazout extra-léger servira de secours et permettra de produire 420'000 kWh par an pour compenser les pointes calorifiques lors de demandes de courte durée. La deuxième étape (800 mètres de canalisations supplémentaires) verra l'installation d'une autre chaudière au bois d'une puissance de 2'500 kW. Pour répondre à la demande enregistrée actuellement (état à mi-février 2001), les deux chaudières au bois produiront chaque année 43'200'000 kWh (l'équivalent de 4'310'000 litres de mazout ou de... 690 camions-citernes)! Il va sans dire que le système d'épuration des gaz de fumée répond plus que largement aux prescriptions en vigueur.

Un projet judicieux et rentable

Le projet CRICAD présente un très grand avantage par rapport aux chauffages à distance les plus répandus. En effet, il possède une puissance calorifique de 40,6 Watt/m² tandis que le coefficient habituel varie entre 25 (très bon) et 6 (mauvais). C'est dû notamment à une configuration exceptionnelle: une énorme



L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

demande de chaleur sur un territoire très restreint. Cela s'exprime très favorablement en matière de rentabilité puisque les futurs clients bénéficieront de la chaleur au tarif très attractif de 5 centimes le kWh hors taxes.

Tout à l'avantage de l'environnement

Sachant que les futurs clients de cette centrale de chauffe consomment actuellement 1'400'000 litres de mazout et 130'000 m³ de gaz naturel par an, le passage au chauffage au bois correspondra à une diminution annuelle de 5'500 tonnes de rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Autre point fort de cette installation: on récupérera la chaleur de l'une des deux chaudières pour alimenter un système de couplage chaleur-force (turbine à fluide organique) qui produira annuellement 3'900'000 kWh d'électricité «verte».

Se raccorder à un chauffage à distance au bois,

c'est être libéré:

- des ramonages
- des contrôles officiels
- de l'entretien du brûleur
- des révisions de citernes
- des dérangements
- des augmentations imprévisibles du prix du mazout
- des nouvelles prescriptions
- des nouvelles taxes sur les énergies fossiles prévues pour 2004
- de la citerne à mazout
- de la chaudière encombrante
- du remplacement de la chaudière et du brûleur tous les 15 à 20 ans
- du tubage de la cheminée

c'est opter pour:

- un confort d'utilisation incomparable
- la sécurité
- un gain de place
- des économies d'énergie
- une énergie renouvelable, indigène et respectueuse de l'environnement.

Pour toute information à ce sujet, contactez:

L'énergie dans la cité

c/o Bio-Eco, Le Château, 1304 Cossonay-Ville

tél. 021 861 00 96/97, fax 021 862 13 25

e-mail: bio-eco@bluewin.ch.

Et d'un simple clic, consultez le site www.energiecite.ch